

Image not found or type unknown



deux emplois/Accident du travail

Par **capretto**, le **27/08/2009** à **16:26**

Bonjour,

J'occupe deux emplois déclarés.

Le premier sportif, avec entraînements le soir, et matchs le week-end.

Le deuxième, fonctionnaire (j'effectue des remplacements).

J'ai eu un Accident du travail sur le premier emploi, suivi d'un arrêt durant six mois.

Puis-je pendant ces six mois, poursuivre mon deuxième emploi.

Merci pour vos réponses.